

16 juin 1961

Version 1.1

www.economiedistributive.fr

Jacques DUBOIN

Pourquoi manquons-nous de crédits ?

Table des matières

[Table des matières](#)

[Prologue](#)

[Chapitre 1 L'origine de la monnaie se perd dans la nuit des temps](#)

[Chapitre 2 Apparition de la monnaie métallique](#)

[Chapitre 3 Apparition du billet de banque](#)

[Chapitre 4 Le billet de banque perd son gage](#)

[Chapitre 5 Apparition d'une nouvelle forme de monnaie que fabriquent les grandes banques](#)

[Chapitre 6 Les grandes banques fabriquent elles-mêmes des dépôts d'argent](#)

[Chapitre 7 Inflation, déflation, reflation, etc.](#)

[Chapitre 8 Résumons](#)

[Et concluons !](#)

Prologue

Un matin à Paris, sur la rive gauche, une énorme bâtisse m'intrigue : elle est ornée d'échafaudages sur lesquels on n'aperçoit personne. Le chantier est complètement désert. Comme il fait froid, je vais prendre un café chez le bistrot voisin où des gens du quartier causent devant le comptoir. Je demande au patron pourquoi personne ne travaille en face : manque-t-on de matériaux ? — Non, répond-il, l'intérieur en est plein. — D'outillage ? — Non, dit à gauche un client, il y a tout ce qu'il faut. — Les gars sont donc en grève ? — Non, réplique quelqu'un à droite, ils sont au chômage.

Charitablement, un gros monsieur assis à une table intervient : manque de crédits !

Ces trois mots ne soulèvent aucun commentaire ; les clients hochent la tête, résignés.

C'est pourtant ce qu'il y a de plus facile à fabriquer, dis-je tout haut. Mais je sens sur moi des regards inquiets ; serais-je quelque peu fêlé ?

Le vieux monsieur rompt le silence : l'argent est le nerf de la guerre, laisse-t-il tomber péremptoirement. Pas de la paix, ai-je envie d'ajouter, mais je me retiens, aucun de ces braves gens n'ayant jamais eu l'idée de se demander d'où sortaient les crédits. Pas plus du reste que les parlementaires, les maires, les conseillers généraux et municipaux lorsque leurs décisions sont ajournées pour cette raison majeure : pas d'argent ! Ils acceptent, sans sourciller, que les projets les plus urgents, les plus facilement réalisables, dorment dans des dossiers sous prétexte qu'on manque de crédits. Même les industriels semblent ne pas trouver absurde qu'il soit impossible de financer ce qu'ils sont capables de produire.

Pour l'homme de la rue, la monnaie est un mystère ; il sait simplement que le **pognon** est dans la poche des autres, et qu'il doit s'arranger pour qu'il vienne dans la sienne ; qu'on a toujours besoin de plus

de **fric**, bien qu'on manque déjà de **pèze**. La plupart des disputes de famille n'éclatent-elles pas presque toujours pour des questions d'argent ?

Certes des gens seraient capables de renseigner le public sur l'origine de la monnaie, mais, si vous les interrogez, leurs explications sont aussi embarrassées que celles de la maman à qui sa fillette demande comment les bébés viennent au monde.

J'eus occasion de m'entretenir du mystère de la monnaie avec des étudiants en sciences. Ils me confièrent que l'absence de **grisbi**, de **ronds**, de **pépètes**, de **galette**, de **picaillons**, était pour eux la cause de lancinantes préoccupations. À la fin de la conversation, nous étions pourtant d'accord sur quelques points : **l'argent ne tombe pas du ciel ; il ne pousse nulle part sur la terre ; il ne se reproduit pas ; croire qu'il travaille est illusion de myope : c'est l'homme qui a inventé l'argent pour faciliter ses efforts et non pour les paralyser ; il est l'exemple le plus frappant de la spontanéité des institutions économiques ; enfin les fameuses règles de notre orthodoxie financière ne sont qu'une collection de vieux usages et même de traditions qui ont perdu toute efficacité dans le monde moderne.**

C'est à la demande de mes aimables interlocuteurs que je résume ici mon petit exposé. Mais je m'arme de prudence et de douceur, car lorsqu'on aborde le problème de la monnaie, même en ne disant que la vérité, et c'est mon cas, on manie de la dynamite ...

Je me borne d'ailleurs à l'essentiel du sujet, et, si je m'étends en quelques endroits, ce n'est que dans l'espoir de le rendre plus intelligible à tout le monde.

Chapitre 1

L'origine de la monnaie se perd dans la nuit des temps

Personne n'a inventé la monnaie : c'est le besoin qui l'a créée à une époque perdue dans la nuit des temps.

On sait que notre arrière-grand-ancêtre vivait péniblement dans une pénurie presque complète. Il attachait donc une grande valeur à ce qu'il possédait et ne s'en dessaisissait volontairement qu'en échange de quelque chose de même valeur à ses yeux. L'échange primitif s'appelle le troc. Mais le troc était difficile, car, si l'on découvrait l'objet convoité, son possesseur n'avait souvent nul besoin de celui qu'on lui offrait. Comment le décider à s'en séparer quand même ?

Il est probable qu'on réussit un jour à lui faire accepter, en forme de gage, un objet d'usage courant et particulièrement recherché. Et beaucoup plus tard, le détenteur du gage l'utilisa à son tour pour faciliter un nouveau troc. Quand cet usage se généralisa, le gage circula de main en main et devint la première monnaie. Ce qui permet de croire à l'exactitude de cette hypothèse, c'est que des monnaies bizarres : coquilles, noix de coco, plumes colorées d'oiseaux rares, têtes de bétail, briques de thé ; plus tard, pointes de flèches en silex taillé, fourrures, défenses d'éléphants, etc. servent encore de monnaie aux indigènes de certaines îles du Pacifique, ou à quelques tribus demeurées sauvages en Asie et en Afrique.

Ce n'est donc pas de convention expresse, par contrat social, que les hommes ont inventé la monnaie ; c'est en raison des avantages qu'elle procure à la vie collective.

La monnaie ayant débuté sous forme d'une marchandise, on voit que toute marchandise peut servir de monnaie. Dans les sociétés patriarcales, ce fut le bétail (buffle ou mouton), dont on trouve trace dans le mot latin pecunia, qui, à l'origine, désigne un troupeau, et dont nous avons fait pécune (argent monnayé).

Chapitre 2

Apparition de la monnaie métallique

Plusieurs milliers d'années plus tard, les métaux précieux - or, argent et bronze - ont détrôné toutes les marchandises dans les pays un peu évolués ; on les utilisait déjà huit ou neuf siècles avant J.-C. chez les Romains, et, avant eux, chez les Assyriens.

Inutile d'insister sur leurs avantages : éclat, malléabilité, transport facile ; Ils possèdent une grande valeur sous un petit volume et un faible poids. La monnaie devint plus précieuse encore quand l'or élimina définitivement le métal argent et le bronze.

Dans les débuts, on faisait fondre les métaux en lingots qu'il fallait peser chaque fois qu'on s'en servait. Mais, un beau matin, quelqu'un, dont on ignorera toujours le nom, eut la bonne idée de fondre les métaux en petits lingots uniformes et de même poids : il inventait les pièces de monnaie. Plus nécessaire de peser les lingots chaque fois qu'on les utilise, il suffit de les compter ! La pièce de monnaie s'est ainsi lentement et mystérieusement perfectionnée tout au long des siècles, avant de devenir conforme à la belle définition que Stanley Jevons en a donné : **un petit lingot dont le poids et le titre sont garantis par l'État et certifiés par l'intégrité des empreintes qui recouvrent toute sa surface.**

Vous avez bien lu : garantis par l'État ! Chacun trouverait peut-être avantage à fabriquer sa propre monnaie, mais il ne pourrait pas s'en servir, faute de la faire accepter à sa famille ni même à ses meilleurs amis. En conséquence, **battre monnaie** est un droit régalien, comme faire la guerre, signer la paix, lever des impôts, rendre la justice, etc. Non seulement la monnaie est le véhicule des échanges entre les hommes, mais elle est encore le moyen de paiement dont dispose la population d'un pays. L'État lui confère en effet **cours légal et pouvoir libératoire**, ce qui signifie que nous sommes tous obligés d'accepter la monnaie nationale en règlement d'une dette. De plus, la monnaie est l'instrument de mesure des valeurs : le

franc, par exemple, est notre étalon des valeurs, comme le mètre celui des longueurs, le kilo celui des poids, le litre celui des liquides, etc. Or, poids et mesures font partie de l'outillage national au même titre que les voies ferrées, le réseau routier, les canaux, les ports, l'électricité, etc. Mais fabriquer de la monnaie procurant d'énormes bénéfices quand on la met en circulation – sans quoi le métier de faux-monnayeur ne tenterait personne – les seigneurs féodaux s'emparèrent du droit de battre monnaie lors du démembrement de l'empire de Charlemagne ; et c'est contre ce privilège abusif dont chacun se montrait très jaloux, que Jean II, dit le Bon, vint se briser au XIVe siècle.

Il tentait en effet d'établir dans tout le royaume l'unité des monnaies et celle des poids et mesures. Il fallut attendre la Révolution française pour faire triompher une idée qui nous paraît toute simple.

Avant d'aller plus loin, soulignons qu'il est indispensable d'augmenter le volume de la monnaie dans une nation dont l'économie se développe. Comme les échanges s'y multiplient, l'augmentation des moyens de paiement est aussi nécessaire que celle des moyens de transport. Si les besoins de monnaie ne sont pas satisfaits, la production stagne ou diminue, provoquant les pires désordres. Le volume des moyens de paiement n'étant pas toujours extensible, nous verrons que de nouvelles formes de monnaie surgissent sans crier gare, tant il est vrai que le besoin crée l'organe.

À cet égard, on a souvent reproché à nos rois d'avoir altéré les monnaies en fixant arbitrairement le taux du marc d'or ou d'argent, soit pour gagner sur la monnaie au détriment de leurs sujets, soit, au contraire, pour assurer aux pièces un titre et un poids réguliers. En fait les monnaies n'ont jamais cessé de se dégrader dans tous les pays et tout au long de l'Histoire ; la nécessité d'en augmenter le volume a amené leur dépréciation ce qui a permis aux hommes de se libérer de leurs vieilles dettes : par le jeu des intérêts composés, toute la fortune d'un pays eût pu, en effet, devenir la propriété de quelques familles ; c'est pourquoi le Pentateuque avait sagement décidé que la cinquantième année serait celle du jubilé : « tout homme rentrera dans le bien qu'il possédait ».

Ne quittons pas nos rois sans rappeler qu'ils eurent toujours intérêt à faire surveiller de près la fabrication des pièces d'or et d'argent. Le « monnayage » se faisait au palais même, et, quand ils se déplaçaient, les rois emmenaient les « monnayeurs » avec eux. Ce n'est qu'en 1778 que fut construit notre Hôtel des Monnaies.

Quelques gens prétendent encore qu'une des qualités de la monnaie-or serait sa parfaite stabilité. Ce n'est pas sérieux. Ils oublient que cette stabilité a toujours été fort précaire. Le volume de la circulation-or dépendait de l'extraction des mines, laquelle était soumise à des conditions techniques très variables : une mine s'épuisait, d'autres se découvraient. Pour des motifs divers, les détenteurs d'un lingot d'or le faisaient fondre et transformer en pièces d'or, à moins qu'ils ne fissent l'inverse en faisant fondre des pièces pour avoir un lingot quand il faisait prime sur les marchés libres de la marchandise-or. Les variations fréquentes et inattendues des quantités d'or en circulation n'ont jamais été en rapport avec les besoins de moyens de paiement du pays.

Pour se faire une idée de l'allure à laquelle la monnaie s'est dépréciée, ne remontons ni à Athènes ni à Rome ; mais puisqu'il a été question du roi Jean II, dit le Bon, qui tenta vainement d'unifier la monnaie du royaume de France, souvenons-nous qu'il créa, il y a juste 6 siècles, le franc de nos pères !

Sa fameuse ordonnance du 5 décembre 1360 déclare **qu'il s'agit d'une pièce d'or fin au titre de 24 carats : on taillera 63 de ces pièces dans un marc** (poids de 244 grammes 75). Le franc de nos pères pesait donc 3 gr. 88 d'or fin le jour de sa naissance. À mesure qu'il prit des années, il perdit de son poids ! À la suite de diverses « mutations », le mot « dévaluation » n'étant pas encore usité, il ne pesait plus que 0 gr. 360 au temps de Louis XIV, et 0 gr. 290 en 1914. Et depuis... Mais ouvrons une parenthèse, car une monnaie nouvelle était déjà venue s'ajouter au volume de notre monnaie-or : c'est le billet de banque.

Chapitre 3

Apparition du billet de banque

La statue de son inventeur ne s'élève nulle part. Non seulement il a conservé l'anonymat, mais on ne sait pas au juste à quelle époque l'existence du premier billet de banque fut signalée, ni dans quelle partie du globe. Ce serait, croit-on, dans le courant du XVII^e siècle et les circonstances que voici : les routes anglaises étant peu sûres, les voyageurs craignaient d'emporter leurs pièces d'or en voyage ; ils avaient pris l'habitude de les confier aux orfèvres de la Cité de Londres qui leur en délivraient des reçus appelés **goldsmith notes**. Il arriva que les Anglais les utilisèrent bientôt comme monnaie, car ils étaient moins encombrants. Au reste le porteur du reçu était sûr qu'il pourrait, à volonté, le rendre à l'orfèvre en échange de ses pièces d'or. Un orfèvre, remarquant le rôle que jouaient les reçus, eut l'idée d'en fabriquer de fictifs pour s'en servir ou les prêter à intérêts. Si le porteur d'un faux reçu réclamait ses pièces d'or, rien n'était plus facile que de lui donner satisfaction en puisant parmi celles que les autres clients laissaient en dépôt. Cet orfèvre déluré réalisait ainsi le bénéfice du faux-monnaieur, sans courir le risque de malfaçonner sa pièce fausse.

Son exemple fut suivi par les autres orfèvres, puis bientôt par les banquiers de Hambourg, d'Italie, de Hollande. Or, ces reçus fictifs rendaient d'éminents services dans tous les pays qui manquaient de moyens de paiement. On sait de bonne source qu'une banque de Stockholm, vers 1650, constatant elle aussi que ses clients retiraient rarement leurs espèces, décida, sur l'initiative de Palmstruck, de créer le premier reçu au porteur à remettre à un déposant : ce reçu au porteur s'appela bientôt un billet de banque.

À remarquer que les rois, si jaloux de leur droit de battre monnaie, assistèrent silencieux à la prolifération des billets de banque. C'est qu'ils étaient les bienvenus pour le Trésor royal constamment à sec. Charles II

d'Angleterre en emprunta beaucoup pour ses plaisirs dont la dépense aggravait son impécuniosité chronique.

À l'origine, le billet de banque n'était donc qu'un simple certificat de dépôt, une créance sur une certaine quantité d'or qui lui servait de gage : payer avec un billet de banque, c'était comme si l'on payait avec cette quantité d'or : le billet de banque devenait donc une monnaie dont l'économie avait besoin : une rallonge de la monnaie-or.

Pendant les troubles et les guerres ébranlaient la confiance du public dans la solidité des banques. Leurs billets étaient si nombreux et si divers que des paniques éclataient quand trop de porteurs en réclamaient simultanément le remboursement. Les créer devenant une opération périlleuse si tous les banquiers s'y livraient à la fois, quelques-uns prétendirent en avoir le monopole, ce qui exigeait l'intervention de la puissance publique. Justement Guillaume III d'Angleterre était à court d'argent et dans l'impossibilité de lever des impôts. Il reçut donc, en 1694, la visite d'un groupe de banquiers, conduits par Mr William Paterson, qui lui proposèrent une petite combinaison : ils créeraient une banque au capital de douze cent mille livres-or qu'ils prêteraient au roi à 8 % d'intérêts. En contre-partie, Sa Majesté autoriserait leur banque à émettre, seule, des billets de banque dans la Cité de Londres, pour une somme équivalente qu'elle utiliserait pour son propre compte. Le roi ayant accepté, la banque s'appela la **Banque d'Angleterre** : ses fondateurs venaient d'acquérir le monopole exorbitant de fabriquer de la monnaie légale. On voit que les plus grandes réformes monétaires naissent de circonstances imprévues...

Inutile de nous attarder sur l'histoire mouvementée de la Banque d'Angleterre. Rappelons que Sir Robert Peel, plus d'un siècle après, fit décider par le Parlement que les 279 banques du Royaume-Uni qui émettaient encore des billets, sauf à Londres, ne seraient pas remplacées quand elles disparaîtraient. Le monopole de la Banque d'Angleterre s'étendit ainsi à tout le pays. Créée en 1694, elle ne fut nationalisée qu'en 1946.

La France imita l'Angleterre avec quelque retard. L'expérience malheureuse de Law avait pourtant prouvé que la masse des billets de

banque peut être supérieure à la couverture métallique, c'est-à-dire à la quantité de métal précieux qui en garantit le remboursement. L'erreur de Law fut d'en émettre plus que n'en réclamaient les besoins de l'économie. Ce n'est qu'en 1803 que Bonaparte, sous le Consulat, autorisa la création de la **Banque de France**, en lui concédant pour 15 ans le droit d'émettre des billets à Paris et dans les villes où elle ouvrirait des succursales. Ce monopole lui fut renouvelé jusqu'en 1945, année où elle fut nationalisée avec nos établissements de crédit.

Il importe pourtant de préciser à nos compatriotes qui l'oublient, primo : que son privilège n'est devenu exclusif qu'après la révolution de 1848, à la suite de la crise qui ébranla les banques départementales et les obligea de fusionner avec la Banque de France, donc de ne plus émettre elles-mêmes de billets ; secundo : qu'elle n'a jamais été tenue de conserver un rapport entre le montant de ses billets et son encaisse-or. Son privilège consiste à émettre des billets de banque pour l'escompte des effets de commerce revêtus de trois signatures, pour les prêts sur quelques valeurs mobilières et les lingots, enfin pour certaines avances à l'État et à ses organismes financiers. Cette émission de billets, libre à l'origine, fut limitée, à partir de 1870, à un maximum fixé par la loi, connu sous le nom de « plafond ». Mais on sait que si l'émission de billets menaçait de crever le plafond, on avait toujours soin de le surélever au préalable.

J'ajoute incidemment que certains économistes ont nié que le billet de banque fût une monnaie. Pour l'un d'entre eux, et non des moindres, le billet de banque n'était « qu'un ingénieux expédient monétaire ».

Arrivons à 1914, quand débute la première guerre mondiale : elle va provoquer la plus grande révolution monétaire de tous les temps, car la **monnaie-marchandise** terminera une existence qui avait duré des milliers et des milliers d'années. Sa mort s'ajoute à celle des millions de victimes d'une guerre qui devait être la « der des der » !

Chapitre 4

Le billet de banque perd son gage

Le 2 août 1914 la guerre est déclarée. Aussitôt des milliers de gens veulent retirer l'argent qu'ils ont déposé dans les banques, et réclament de l'or à la place des billets.

Le 5 août 1914, le Gouvernement décrète le **moratoire** des dépôts, et le **cours forcé** des billets.

Trois Jours ont donc suffi pour accomplir cette prodigieuse révolution monétaire en France. Les nations belligérantes suivent bientôt l'exemple, et les pays neutres quelques temps plus tard.

Sur ses billets, la Banque de France avait inscrit la promesse de les rembourser en or : le **cours forcé** la dispensait de tenir ses engagements. Une décision légale transformait ces billets en **effets moratoriés** : ils le sont restés...

Mais le billet de banque n'étant plus convertible en or dans aucun pays du monde, cessait d'être une **monnaie-marchandise** pour devenir une **monnaie-papier** sans valeur intrinsèque. Cette suppression de la convertibilité des billets était pour l'État une nécessité absolue. La Banque de France avait émis, ainsi qu'elle y était autorisée, beaucoup plus de billets qu'elle ne pouvait en rembourser, et la guerre allait provoquer encore d'énormes dépenses pour l'entretien des armées, la fabrication intensive d'armes, de munitions, etc. Où l'État aurait-il pu se procurer les milliards dont il avait besoin ? Impossible de lever des impôts ni d'émettre des emprunts, puisque la mobilisation paralysait entièrement l'économie du pays.

Les hommes de mon âge se souviennent que, lorsque certains économistes mesurèrent l'énormité des dépenses que le conflit allait entraîner, ils n'hésitèrent pas à pronostiquer qu'il serait de très courte durée, non que la victoire fût proche, mais parce qu'on manquerait d'argent pour poursuivre les combats : l'argent n'est-il pas le nerf de la

guerre ? Sur la foi de ces augures, l'opinion se répandit que les hostilités seraient terminées avant la fin de l'année : nos combattants fêteraient la Noël chez eux ! Cet espoir charmant fit accepter la mobilisation avec plus de courage encore !

L'optimisme des économistes eut été justifié si les Français, les Belges, les Anglais, les Russes et les Allemands, n'avaient disposé que d'une **monnaie-marchandise** ; mais, avec la **monnaie-papier**, les hostilités durèrent plus de quatre années ! Une fois la convertibilité disparue, rien de plus facile que d'élever le plafond des billets pour en fabriquer autant que de besoin.

Les « Poilus » n'ont pas oublié qu'après la Marne, les années belligérantes s'immobilisèrent longtemps dans les tranchées. C'est que, de part et d'autre, on manquait de canons et de munitions. Leur fabrication demanda plus de temps que celle des billets ...

Le Français moyen comprit-il le grave accident dont sa monnaie avait été victime ? Il eut fallu lui expliquer que son billet, avant le sinistre 2 août, était la photo du lingot d'or dont il était propriétaire, mais que, de crainte qu'on ne le lui volât, on avait pris la précaution de le déposer dans les solides caves de la Banque de France. N'était-il pas moins encombrant de se servir de la photo que du lingot ? Malheureusement la dureté des temps ayant obligé la Banque de France de tirer beaucoup d'épreuves du cliché pour en distribuer à d'autres Français, elle était aujourd'hui dans la nécessité de partager le lingot pour que ces Français en eussent chacun une parcelle, laquelle serait si infinitésimale que mieux valait n'en plus parler.

À titre de consolation, on lui aurait dit que toutes les monnaies du monde avaient éprouvé cette même petitesse : la livre sterling des Anglais, le dollar des Américains, celui des Canadiens, le franc des Belges, le florin des Hollandais, la lire des Italiens, le mark des Allemands, le yen des Japonais etc., n'étaient plus que des morceaux de papier diversement colorés, mais rien de plus.

Au cours de mon passage aux Finances, j'ai connu des fonctionnaires qui doutaient que tout le monde eût compris que notre

billet avait définitivement perdu son gage, car ils hésitaient à autoriser la Banque de France à imprimer des billets sans la mention : **Il est payable en espèces, à vue et au porteur**. Était-on bien sûr que certains Français ne les refuseraient pas ? Je pris sur moi d'affirmer qu'ils regretteraient plutôt de n'en pas recevoir davantage.

Je ne jurerais pourtant pas que la Banque d'Angleterre eût déjà rayé de ses billets la mention : « **Pay to the bearer on demand the sum of one pound** ». (Payez au porteur la somme d'une livre sterling). Mais si quelqu'un présente son billet aux guichets de cette vénérable institution, il a la surprise de voir le caissier le prendre de la main droite, et le lui rendre dignement de la main gauche.

Qu'on le veuille ou non, la monnaie-papier n'a aucune valeur par elle-même : elle n'a que celle des produits et des services qu'elle permet d'acheter.

Le volume de nos moyens de paiement a donc subi, depuis la première guerre mondiale, une transformation complète. Avant le 2 août 1914, ce volume s'élevait à environ 11 milliards de francs-or, dont environ la moitié en pièces d'or et le reste en billets de banque convertibles en or. Le 31 décembre 1960, le volume seul de nos billets atteignait 3.932 milliards (anciens francs) et les pièces de monnaie précieuse avaient complètement disparu de la circulation.

Nous avons vu s'évanouir encore les pièces d'un sou, de deux sous, de quatre sous, de cinq sous, de dix sous, ce qui permettait aux mauvais plaisants de dire que notre franc valait bien toujours vingt sous mais que le sou ne valait plus rien. Nos vieilles pièces de monnaie divisionnaire en bronze furent remplacées par des pièces en bronze-aluminium et en cupro-nickel valant 1, 2, 5, 10, 20, 50 et 100 francs-papier.

Cette transformation s'est faite en moins d'un demi-siècle, qui fut unique dans l'Histoire : deux guerres mondiales, forte augmentation de la population, avalanche de prodigieux progrès techniques, expansion considérable de l'économie, etc.

Notre franc-papier s'est déprécié à une allure encore plus rapide que celle de l'or d'autrefois. À la suite d'une bonne douzaine de

dévaluations, son poids qui, avant 1914, était réellement de 0 gramme 29 d'or fin, n'est plus aujourd'hui – mais fictivement ! – que de 0 gramme 0018. Le déplacement d'une virgule l'ayant récemment multiplié par 100, il s'est subitement alourdi, mais ne représente encore que fictivement : 0 gr. 18...

Voici quelle fut l'incidence de la dépréciation du franc sur le prix de nos journaux :

4-8-1914 :	1 sou	1-6-1945 :	2 francs
2-5-1920 :	4 sous	26-6-1946 :	4 francs
14-12-1925 :	5 sous	26-10-1947 :	5 francs
1-7-1926 :	6 sous	6-7-1948 :	6 francs
10-4-1937 :	8 sous	21-9-1948 :	7 francs
1-3-1938 :	10 sous	16-12-1948 :	8 francs
1-1-1941 :	15 sous	22-5-1950 :	10 francs
1-5-1941 :	1 franc	12-3-1951 :	12 francs
23-8-	2	3-10-	15 francs

1944 :	francs	1951 :	
14-1-1945 :	2 francs 50	9-12-1957 :	20 francs
		1959 :	25 francs (ou 0,25 franc lourd)

J'entends l'objection : pourquoi rattacher fictivement le franc-papier à un grain de poussière d'or ? Un gage quasi-invisible, et, de plus, légalement insaisissable, n'en est plus un.

C'est vrai, mais nos économistes distingués et les financiers pouvaient-ils décemment abandonner l'étalon-or, leur préjugé le plus sacré ?

Il faut ouvrir ici une parenthèse pour expliquer en gros comment les choses se sont passées. En 1933, Roosevelt était aux prises avec la grande dépression économique d'entre les deux guerres. Devant cette situation sans précédent, il fut contraint d'accorder un moratoire à presque toutes les banques américaines ; puis il dévalua le dollar d'un peu plus de 40 %. En même temps, il mettait l'embargo sur tout l'or des États-Unis en réquisitionnant celui des banques fédérales, celui des particuliers et même le minerai extrait des mines. Ce stock fut précieusement enfermé dans les souterrains de Fort-Knox pour le compte du Trésor, qui ne l'utiliserait que pour les règlements des États-Unis à l'étranger. Le dollar faisait ainsi figure de monnaie internationale, puisqu'il était encore convertible en or. Mais ce privilège n'était accordé qu'aux banques d'État étrangères pour solder la balance de leurs paiements. Pour les particuliers, il demeurait un dollar-papier.

Dans cette curieuse combinaison, on ne savait plus au juste si c'était l'or qui donnait de la valeur au dollar, ou le dollar qui en donnait à l'or. Quoiqu'il en soit, l'idée parut si séduisante, qu'une conférence à

Londres, le 3 juillet 1933, réunissait les représentants des États-Unis et ceux de cinq nations européennes : la Grande-Bretagne, la France, la Suisse, la Belgique et la Hollande. Ces cinq nations déclarèrent ensuite fièrement « **qu'elles rattachaient leurs monnaies à l'étalon-or, dans la croyance que le maintien des parités-or distinctes est de l'intérêt général** » (sic). L'Italie, l'Allemagne, la Pologne et la Tchécoslovaquie rejoignirent plus tard le peloton pour former le « bloc-or », ce qui n'empêcha pas leurs monnaies de se dévaluer en chaîne, comme si de rien n'était.

Les fameux accords de Bretton Woods créèrent en 1944, le Fonds Monétaire International (F.M.I.) destiné à stabiliser les changes : il décida que le pair de chaque monnaie serait exprimé en or ou en dollar. Malheureusement, on oublia de fournir au F.M.I. les moyens de « stabiliser les monnaies », de sorte qu'il n'apporta jamais aux nations membres que de petits secours en devises et pour un temps très court, un peu comme le Mont-de-Piété des gouvernements européens en mal d'équilibrer leurs comptes avec l'étranger.

Demeurant « théoriquement » le moyen de règlement international, l'or eut tendance à affluer dans les banques d'État, d'où il circulait ensuite de l'une à l'autre pour solder le déficit de leur balance des paiements. Tant que les États-Unis réussirent à exporter plus qu'ils n'importaient, l'or afflua à Fort-Knox au détriment des banques d'État européennes.

Mais, au moment où j'écris, la situation s'est inversée.

Depuis la dévaluation Roosevelt, le dollar s'est en effet déprécié encore d'environ 50 % sur son marché intérieur. C'est que la grande dépression des années 30, interrompue pendant la seconde guerre mondiale, a recommencé, entraînant la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs. Cependant les industriels américains ont vite remarqué que leurs concurrents étrangers réussissaient quand même à écouler leurs marchandises aux États-Unis en raison du coût moins élevé de leur main-d'œuvre. Qu'à cela ne tienne, certaines firmes américaines n'ont pas hésité à courir s'installer en Europe et au Japon pour y fabriquer des marchandises à vendre sur place, ou même à exporter si possible aux États-

Unis, leur prix étant devenu plus accessible à la bourse de l'acheteur américain.

Mais, pour investir à l'étranger, les Américains sont obligés de vendre des dollars pour acheter des livres sterling, des marks, des florins, des yens, des francs français, belges ou suisses. Ces transferts de capitaux ont de graves conséquences pour les États-Unis. Pour le comprendre, prenons le cas où ces dollars s'investissent en France : chaque dollar échoue inévitablement à la Banque de France qui, pour l'acheter, crée des francs-papier. Mais que fait-elle du dollar ? Elle le garde en réserve ou en demande le remboursement en or aux États-Unis, car, en qualité de banque d'État, elle a le droit de convertir ses dollars en or. Ainsi font la Banque d'Angleterre, la Reichbank, etc. De sorte que, cédant à leur vieille manie d'accumuler du métal dans leurs caves, les banques d'État ont grossi leurs réserves d'or au détriment des États-Unis.

Sans doute l'avalanche inopinée de cet or à la Banque de France a-t-elle permis au gouvernement de se féliciter hautement des résultats de sa sage politique, mais les Américains ne l'ont pas pris avec autant de bonne grâce. Ils entendent bien faire rentrer à Fort-Knox l'or qui s'en est envolé, son évansion remettant en cause non seulement sa stabilité, mais encore sa dignité de monnaie internationale. Les Américains tiennent à peu près ce langage : « Oui, le dollar est de l'or, mais à condition de n'en pas faire trop souvent la preuve ». En bref on s'achemine probablement vers une nouvelle conception de l'or monétaire : celui de Fort-Knox cessera d'être la propriété des porteurs de dollars pour devenir celle du gouvernement des États-Unis.

L'or ne sert déjà plus aux règlements intérieurs, et risque de ne plus servir non plus aux règlements internationaux. Déjà le Docteur Schacht a pu s'en passer grâce aux accords internationaux de troc qui lui procurèrent les matières premières dont l'Allemagne avait besoin pour son réarmement, que le Traité de Versailles lui interdisait !

Fermons donc cette parenthèse de médiocre intérêt pour revenir à la monnaie, car, depuis quelques années, le billet de banque a reçu, lui aussi, une rallonge considérable.

Il s'agit de cette monnaie mystérieuse, invisible, insoupçonnée du grand public, appelée « scripturale » par nos experts. Je préfère la désigner sous le nom de **monnaie bancaire** ou **crédit bancaire**, puisque ce sont les grandes banques qui la fabriquent.

Ici je suis obligé de solliciter un petit effort d'attention : ce n'est pas ma faute si cette question en demande et si cet effort est pénible.

Chapitre 5

Apparition d'une nouvelle forme de monnaie que fabriquent les grandes banques

Pour le grand public, la banque est une sorte de garde-meubles où l'on met son argent à l'abri des voleurs. On l'en retire quand on en a besoin. La banque vous ouvre un compte (le compte en banque !) qu'elle crédite des sommes versées et débite de celles retirées. Le déposant reçoit un carnet de chèques et s'en sert pour payer ses fournisseurs : c'est très commode. L'homme de la rue sait encore que la banque ne paye un chèque que si l'on a de l'argent à son compte, tirer un chèque sans « provisions étant un délit ; ici s'arrêtent ses connaissances. Si on lui demande cependant si les banques prêtent quelquefois de l'argent à leurs clients, il répond affirmativement. Quel argent prêtent-elles ? — Mais celui qu'on leur a déposé ! s'écrie-t-il avec un léger sourire de pitié.

Cette naïveté est répétée couramment ; elle se rencontre sous la signature de journalistes, même d'économistes distingués et d'analystes financiers qui expliquent doctement que les crédits consentis par les banques sont forcément limités, car elles ne peuvent prêter que l'argent qu'elles possèdent : la plus belle fille du monde...

Bien pis, cette énormité s'est étalée récemment sur un placard de l'agence Publicis ! N'est-ce pas abuser de la candeur des lecteurs de nos grands quotidiens ?

Lorsque vous rencontrez un de ces innocents, dites-lui ceci : quand vous déposez 100.000 francs à votre compte, n'avez-vous pas le droit de les retirer à vue, donc à n'importe quel moment ? Supposons que vous les réclamiez le lendemain et que le caissier vous dise : « Mille regrets ; nous venons de prêter votre argent à un brave homme – votre voisin – qui en avait grand besoin : il nous le remboursera dans quelques mois augmenté d'un bon intérêt et des commissions d'usage », quelle tête feriez-vous ? Ce n'est plus de l'argent que vous déposeriez, ce serait une plainte pour vol ou

abus de confiance. Certes vos 100.000 francs appartenait bien à la banque qui les avait mis dans sa caisse, qui fait partie de son **Actif** ; mais elle avait inscrit dans sa comptabilité qu'elle vous les devait, car vos 100.000 francs figurent à son **Passif**. Admettriez-vous qu'un commerçant prêtât un élément de son Passif ? Qu'il prêtât l'argent de ses créanciers ?

Votre interlocuteur cherchera à s'en tirer en disant que l'argent prêté est celui de la banque ou de ses actionnaires. Conseillez-lui de courir retirer ses fonds, car elle ne tardera pas à fermer ses guichets : elle ne couvre pas ses frais généraux ! Il faut lui apprendre que les choses se passent autrement. Rappelez-lui l'histoire des orfèvres de Londres chez qui les Anglais déposaient leurs pièces d'or quand ils partaient en voyage. Les orfèvres leur délivraient un reçu. Mais les Anglais, trouvant plus commode de se servir des reçus à la place des pièces d'or, négligeaient souvent de réclamer celles-ci aux orfèvres. Ceux-ci s'enhardirent donc à fabriquer des reçus fictifs qui, mis en circulation, sont devenus les billets de banque.

La même aventure est arrivée aux billets de banque que les clients déposent dans les banques. Elles s'aperçurent que, si les déposants sont nombreux, une fraction des sommes déposées ne sort plus de leur caisse, car si des clients retirent de l'argent, d'autres en apportent. Elles estimèrent donc qu'elles pouvaient autoriser quelques clients à retirer momentanément plus d'argent qu'ils n'en avaient à leur compte ; puis ce privilège fut étendu à de nouveaux clients. Cette monnaie ainsi créée porte aujourd'hui le nom de monnaie bancaire ou scripturale ; elle a pris un développement considérable, les banques en créant souvent plus qu'il n'existe de billets de banque en circulation.

Les 100.000 francs que vous avez effectivement versés à votre compte, permettront de créer peut-être 100.000 francs de monnaie bancaire en faveur d'Antoine, 100.000 francs de plus en faveur de Bernard, et 100.000 francs encore au profit de Casimir.

À ces trois emprunteurs, la banque remettra, comme à vous, un carnet de chèques qu'ils pourront tirer jusqu'à concurrence des 100.000 francs prêtés. Si des porteurs de ces chèques réclamaient des billets, vos 100.000 francs effectivement versés suffiraient à leur donner satisfaction.

En bref, la banque autorise Antoine, Bernard et Casimir à tirer des chèques sans provision, car c'est elle qui fait la provision... en monnaie bancaire !

C'est que l'expérience a prouvé aux établissements de crédit et aux grandes banques, que l'argent qui sort de leur caisse ne découche jamais longtemps. Trois cas peuvent se présenter : 1°) le porteur du chèque possède un compte dans la même banque : elle crédite alors son compte et débite celui du tireur ; 2°) il possède un compte dans une autre banque : elle remet son chèque à la Chambre de Compensation qui joue le rôle d'un super-siège social de toutes les banques, car elle compense chaque soir leurs opérations de la journée ; 3°) le porteur du chèque l'encaisse et reçoit des billets dont il se servira pour ses achats ou pour payer les salaires de son personnel : ces billets ne tarderont pas à faire retour à la banque par les mille canaux du commerce de détail.

Si l'on désire une explication plus technique, la voici : la monnaie bancaire n'a d'autre existence que celle d'un compte sur lequel son titulaire tire des chèques s'il est créancier. Cette monnaie bancaire lui appartient mais ne consiste qu'en écritures comptables : ce qui sort d'un compte entre dans un autre compte et ainsi de suite. Enfin quelques billets de banque sont nécessaires pour les porteurs de chèques qui préfèrent les toucher en « espèces » c'est-à-dire en papier !

Comme on le voit, le chèque tend à remplacer progressivement le billet de banque.

Aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, les banques créent cinq à sept fois plus de monnaie bancaire qu'elles ne conservent ce qu'on appelle, en termes de métier, des « liquidités ». C'est que l'emploi du chèque est beaucoup plus développé dans les pays anglo-saxons que chez nous. Comprenez-vous pourquoi une publicité intense invite les Français à s'en servir ?

La monnaie bancaire a peut-être une autre origine, car vous vous souvenez que les banques avaient émis autrefois une si grande profusion de billets que l'État dût intervenir. Il conféra le monopole de leur émission à une seule banque devenue Banque d'État, appelée souvent banque

d'émission. En la contrôlant dans une certaine mesure, l'État recouvrait son droit régalien de battre monnaie. En 1844, Sir Robert Peel renforça le contrôle de la Couronne sur la Banque d'Angleterre en vertu du fameux « Bank Charter Act ».

Ce monopole de la banque d'État privait cependant les banques ordinaires d'une grande partie de leurs bénéfices : n'était-il pas probable qu'elles chercheraient à tourner la loi ? Si le public acceptait couramment les billets de banque, c'est qu'ils comportaient **la promesse de payer au porteur une certaine somme**. C'est cette promesse qui leur donnait de la valeur. Puisqu'il était dorénavant interdit de la faire figurer sur les billets, les banques ne pouvaient-elles pas l'inclure tacitement dans leur comptabilité ? C'était une élégante solution. Ainsi fut fait, car elles s'engagèrent vis-à-vis de leurs clients à leur consentir un prêt, une avance, une ouverture de crédit, un découvert, des facilités de caisse (les mots coûtent peu à trouver), moyennant quoi elles remettraient aux emprunteurs un carnet de chèques leur permettant de distribuer, à leur guise, une monnaie immatérielle, impalpable, scripturale, bancaire ! Il suffirait de conserver en caisse un peu de monnaie tangible et palpable, pour le cas où un porteur de chèque réclamerait des billets de banque.

La création de la Chambre de Compensation facilita grandement cette combinaison. L'idée en revient, paraît-il, à d'humbles garçons de recettes de la cité de Londres qui, au XVIIIe siècle, avaient l'habitude de se réunir le matin dans une taverne, chacun avec son lot de traites « domiciliées » dans les autres banques. Ils estimèrent un jour qu'il serait plus simple de compenser entre eux les effets de commerce qu'ils avaient à encaisser dans les différentes banques : quelle économie de temps et de souliers !

Cette pratique aurait incité leurs patrons à créer la Chambre de Compensation qui, aujourd'hui, règle quotidiennement tout ce qui est sujet à paiement aux guichets des banques : chèques, acceptations, domiciliations, négociations sur place, etc. Après compensation par extinction de leurs créances réciproques, les banques n'ont chacune qu'un solde, créateur ou débiteur, qui ne donne lieu qu'à une seule écriture à la Banque de France où toutes les banques ont un compte.

Quoi qu'il en soit, nous ne connaissons jamais le nom de l'inventeur de la monnaie bancaire (ou scripturale), pas plus que celui de l'inventeur du billet de banque. Ces deux formes de la monnaie sont un exemple de génération spontanée, car, je le répète, une économie en expansion exige une augmentation de moyens de paiement, faute de quoi elle stagne puis périlite. Infailliblement une forme nouvelle de monnaie se dégage alors, mais aucun économiste ne l'avait prévue : nécessité fait loi !

Les billets de banque avaient permis de construire une pyramide reposant à l'envers sur des lingots d'or ; on édifia ensuite, en monnaie bancaire, une seconde pyramide dont la pointe ne repose plus que sur des billets de banque.

Charles Gide, il y a plus d'un demi-siècle, écrivait que la monnaie tendait à devenir une pure abstraction : d'étape en étape, métal, papier, écritures comptables, la monnaie se dématérialise. N'a-t-il pas été bon prophète ?

Chapitre 6

Les grandes banques fabriquent elles-mêmes des dépôts d'argent

Pour le commun des mortels, les banques prêtent d'une main ce qu'elles reçoivent de l'autre. Simple absurdité : la banque qui accorde un prêt (avance, crédit ou découvert) se contente d'ouvrir un compte à l'emprunteur qu'elle assimile à un déposant, car elle lui remet un carnet de chèques comme s'il avait déposé de l'argent. Elle ouvre ainsi un compte de dépôt fictif. L'emprunteur tire alors des chèques sur ce compte à concurrence du montant du prêt consenti.

Comment le rembourse-t-il ? Comme il peut : en faisant inscrire au crédit de son compte des chèques à son ordre, des effets de commerce, des virements, des espèces. Quand le crédit égale le débit dûment augmenté des intérêts et des commissions d'usage, le dépôt fictif disparaît.

Remarquez au passage que lorsque le bénéficiaire du prêt (crédit ou découvert) retire de l'argent de ce dépôt fictif, les sommes que les vrais déposants ont à leur crédit ne subissent aucune modification. Ce n'est donc pas leur argent qui sort comme le croient les gens à l'esprit vraiment trop simple.

Pour le lecteur peu familiarisé avec la question, précisons que l'écriture comptable correspondant à un versement effectif d'argent est : **Caisse à Dépôts.**

Dans le cas d'un prêt ou d'une ouverture de crédit, la banque exige souvent que l'emprunteur lui remette des effets de commerce à l'escompte ; l'écriture est alors : **Portefeuille-Effets à Dépôts.**

Dans les deux cas, les dépôts de la banque ont augmenté alors que dans le premier seul, il a été effectivement versé de l'argent.

On objecte que le bénéficiaire d'une ouverture de crédit dépose quelquefois des titres en couverture de l'avance consentie. Cela signifie

simplement que ses titres passent de son coffre dans celui de la banque : il n'y a donc rien de changé. La banque peut les vendre, mais le propriétaire des titres le pouvait aussi, et, s'il s'y était décidé, il n'aurait pas eu besoin de la banque.

Si le lecteur a la curiosité d'étudier le crédit, il s'apercevra que ce mot a deux sens différents. Si vous faites crédit à un ami, vous vous privez de quelque chose en sa faveur, car vous lui transférez peu ou beaucoup de votre pouvoir d'achat. Au contraire, les banques qui accordent du crédit ne se dépouillent de rien ; elles créent simplement de la monnaie bancaire qu'elles prêtent à intérêts. Au lieu de transférer du pouvoir d'achat, elles en fabriquent. Tout découvert accordé à un client, tout achat de titres que fait la banque, toute participation qu'elle prend dans une entreprise créent un dépôt ; tout remboursement d'un découvert, toute vente de titres par une banque détruisent un dépôt.

Cessons donc de raisonner comme si, à l'origine du crédit, il y avait toujours une privation. En fait, la naissance de la monnaie-papier suivie de celle de la monnaie bancaire ont permis de consentir du crédit sans appauvrir personne, par simple création de monnaie. Dans ce cas, le mot crédit s'écrit le plus souvent au pluriel : des crédits.

Sans doute est-il étrange que la monnaie bancaire porte le nom de **dépôts à vue** et que les termes « **monnaie bancaire** » ou « **monnaie scripturale** » n'apparaissent nulle part dans la comptabilité des banques : vous venez d'en avoir l'explication.

À cet égard, la meilleure définition de la monnaie bancaire (ou scripturale) est la suivante : « **Elle est constituée par l'ensemble des comptes créditeurs des établissements de crédit et des grandes banques, soit que ces comptes créditeurs correspondent à des versements en espèces, soit qu'ils proviennent d'ouvertures de crédit. Dans le premier cas, la monnaie bancaire se substitue aux espèces, dans le second cas elle s'ajoute aux billets en circulation. Elle circule au moyen de chèques qui la font passer d'un compte à un autre** ».

Cette définition est de M. Alfred Pose, qui professa le droit avant de devenir directeur-général de la Banque Nationale de Crédit. Personne, je

suppose, ne lui dénie une certaine compétence.

Ici une parenthèse : tout cela, pense le lecteur, est bel et bon si tout marche normalement, mais qu'arrive-t-il si les prévisions des banques sont fausses, et que les porteurs de chèques réclament plus de billets que prévu ?

Entrons donc un peu plus profondément dans le mécanisme du crédit : la Banque de France, appelée souvent la banque des banques, vient au secours de ces dernières, non gratuitement bien sûr.

Les banques, n'étant pas des institutions philanthropiques, n'accordent pas de crédits à un client sur sa bonne mine. Elles lui réclament souvent la remise d'effets de commerce munis de deux bonnes signatures, et dont l'échéance est dans les trois mois à venir.

Les banques les escomptent et les encaisseront à l'échéance, ce qui remboursera le crédit. Si les banques manquaient de billets pour honorer les chèques dont on réclame le paiement en espèces, elles demanderaient à la Banque de France de réescompter les effets de commerce qu'elles ont en portefeuille. Bien entendu, les banques y ajoutent leur signature, de sorte que trois signatures garantissent la Banque de France contre tous les risques qu'elle pourrait courir. Au reste, elle ne manque pas d'imposer à chaque banque un plafond de réescompte, et, si la banque le dépassait, elle irait « en enfer » (terme consacré), ce qui signifie que la Banque de France la pénaliserait en majorant le prix du service qu'elle a bien voulu lui rendre.

Au demeurant, les banques ne sont pas exposées à courir trop de risques, car elles doivent conserver des « liquidités », c'est-à-dire des éléments d'actif pouvant être transformés presque instantanément en billets de banque. Le montant de ces liquidités doit être proportionnel à l'importance des engagements pris envers leurs clients. Ce rapport, appelé hier « coefficient de liquidité », est devenu aujourd'hui « coefficient de trésorerie », ce qui précise mieux son objet. Fixée à 30 % des dépôts, cette immobilisation ne reste pas improductive : les banques doivent en investir les deux tiers en Bons du Trésor ; le reste se compose de billets de banque,

de coupons à encaisser, de leur solde créditeur à la Banque de France, d'effets à court ou moyen terme qu'il leur est interdit de réescompter.

La fin du mois est l'époque où les banques font le plus souvent appel à la Banque de France, car les entreprises qui ont un compte réclament des billets pour payer leur personnel. Qui lit le bilan hebdomadaire que publie la Banque de France, remarque alors qu'elle vient de faire fonctionner la « **planche à billets** », ce qui inquiète certains « experts » qui se hâtent de dénoncer une menace d'inflation dévorante. Mais les salariés qui reçoivent ces billets le jour de la Sainte-Touche, tardant peu à s'en servir, ces billets s'engouffrent dans le tiroir-caisse des détaillants, d'où ils passent chez les grossistes et demi-grossistes, lesquels s'empressent aussitôt de les déposer à leur compte en banque. Bien gentiment rentrés dans le circuit bancaire, ces billets permettent au prochain bilan hebdomadaire de la Banque de France de faire état d'une diminution de la circulation fiduciaire. Les possédés de l'inflation mettent une sourdine...

Ajoutons que c'est avec de la monnaie bancaire que se traitent maintenant toutes les affaires un peu importantes, et non pas avec des billets de banque. L'économiste Hawtrey a déclaré avec raison que les crédits bancaires constituent le principal instrument monétaire du monde moderne.

Les banques augmentent ainsi la quantité d'argent dont disposent les Français quand les nouveaux crédits sont accordés pour un chiffre **plus** élevé que celui des crédits remboursés. Elles diminuent, au contraire, nos moyens de paiement, quand elles consentent **moins** de crédits qu'on ne leur en rembourse.

Avant de poursuivre, ne convient-il pas de répondre à ceux qui, aujourd'hui encore, soutiennent mordicus que la monnaie bancaire n'est pas une véritable monnaie ? Mais ne l'a-t-on pas dit longtemps du billet de banque ?

Le Conseil National du Crédit, présidé par le Gouverneur de la Banque de France, n'éprouve à ce sujet aucune hésitation. Lorsque, dans ses rapports, il dresse l'état des moyens de paiement dont disposent les

Français, il additionne le montant de tous les billets de banque en circulation avec celui de tous les dépôts à vue dans les banques, c'est-à-dire le total de la monnaie bancaire. Si le public était plus curieux, il s'apercevrait alors que la France possède plus de monnaie bancaire que de billets, ce qui devrait le surprendre un peu, puisque les billets déposés en banque, par une minorité de Français, sont beaucoup moins nombreux que ceux dont nos millions de compatriotes font usage pour leurs achats quotidiens.

Fin 1960, le rapport du Conseil National du Crédit montre que nous avons pour **3.932 milliards de billets en circulation, et que les dépôts à vue s'élevaient à 4.239 milliards dans les banques.**

Il existait encore d'autres dépôts à vue à la Banque de France, au Trésor, aux comptes postaux, aux Caisses d'Épargne, sans compter les dépôts à terme.

Notre monnaie bancaire est, devenu **légal** depuis la loi du 22 octobre 1940. **Elle rend le compte en banque obligatoire pour les règlements effectués en paiement de traitements, salaires, loyers, transports, services, fournitures de travaux : le créancier est tenu d'accepter le chèque et le débiteur d'en user.**

Enfin aux opiniâtres, il faut poser cette question : si tous les Français avaient un compte en banque, comme une bruyante et permanente publicité les y invite, n'est-il pas évident qu'ils ne se serviraient que de chèques ? Les billets de banque ne deviendraient-ils pas inutiles ? N'iraient-ils pas rejoindre les pièces d'or et d'argent ? Ne circulerait plus que la monnaie divisionnaire, pièces d'aluminium et de cupro-nickel que l'État a encore le droit de frapper !

Mais si le Français moyen ignore que les banques fabriquent de l'argent, on peut le consoler en lui apprenant que l'Anglais moyen était logé à la même enseigne. La Chambre des Communes se vit en effet obligée de nommer une Commission d'enquête pour tirer la chose au clair. Elle entendit donc M. Mc Kenna, président de la Midland Bank, l'un des gros établissements de crédit d'outre-Manche, déclarer : « **Les banques créent des dépôts, mais je crains que l'homme de la rue ne soit pas enchanté**

d'apprendre que les banques créent et détruisent de la monnaie : c'est pourtant la vérité ».

Ce même M. Mc Kenna, parlant à ses actionnaires, précisa encore sa pensée : « **Le montant de l'argent qui circule dépend de l'action des banques selon qu'elles augmentent ou diminuent leurs dépôts, car chaque prêt crée un dépôt, chaque remboursement de prêt annule un dépôt** ». D'où est venue l'expression : « **Loans make deposits** ».

Un grand banquier américain, M. Eccles, qui fut président du « Federal Reserve Board des États-Unis », l'équivalent de notre Banque de France, a déclaré officiellement : « **Les banques créent ou détruisent de l'argent ; c'est même avec cet argent-là que nous faisons presque toutes nos affaires, et non avec les billets de banque auxquels on pense quand on parle de monnaie** ».

Le Gouverneur de la Banque Nationale du Canada précisa aussi, au cours d'une enquête officielle : « **C'est la fonction même de la banque de fabriquer de l'argent, tout comme une aciérie fabrique de l'acier** ».

L'économiste australien Colin Clark, conseiller financier du gouvernement du Queensland, a écrit : « **Dans les cercles d'affaires, on trouve encore des gens qui essaient de nier que les banques créent ou annulent des crédits, bien que je doute que ces gens puissent trouver un seul économiste sérieux pour partager cette étrange manière de voir** ».

Enfin si tout cela ne suffit pas, vous devriez consulter la grande **Encyclopédie britannique**. Dans son édition de 1954, tome III, page 50, chapitre des banques, on lit ceci : « **les banques ne prêtent ni leur argent ni celui de leurs clients : elles créent du crédit à titre de dépôt sur lequel leurs clients tirent des chèques** ».

Comme vous n'insistez pas, il est superflu d'entrer dans un plus long détail sur le mécanisme du crédit.

Chapitre 7

Inflation, déflation, reflation, etc.

Notre système financier est loin d'être parfait, mais on a coutume de croire qu'il présente un avantage : nos grandes banques, remorquées par la Banque de France, maintiennent, dit-on, la stabilité de la monnaie.

Stabilité bien relative, car si, en 1914, une ménagère pouvait, avec 100 francs anciens, faire face pendant un mois aux dépenses quotidiennes d'un foyer modeste (deux grandes personnes et deux enfants), il n'en fallait que 80 à sa mère en 1870, et il en faut 50.000 à sa petite fille aujourd'hui.

Les deux guerres mondiales ont certes provoqué une forte inflation dont on a fait ensuite un épouvantail, en affirmant qu'elle s'accompagne toujours d'une hausse vertigineuse des prix ruinant les rentiers et tous ceux dont les revenus sont fixes. C'est exact en temps de guerre, car l'inflation est alors « galopante ». Cependant le danger ne consiste jamais à créer la monnaie dont les échanges ont besoin dans une économie qui se développe, mais à en créer bien davantage. Si le volume monétaire croît de 10 % pendant que la production des biens de consommation demeure la même, il est sûr que les clients se disputent les marchandises qui sont en quantité insuffisante : leur prix hausse pour résorber l'argent « excédentaire ».

Ce fut le cas au cours des deux guerres mondiales : l'État fit fabriquer l'argent qui lui manquait pour faire face aux énormes dépenses des armées en campagne. Les prix montèrent d'autant plus vite et plus haut qu'on produisait peu de biens de consommation, un grand nombre de travailleurs étant mobilisés. Remarquez que les inflations dangereuses du passé ont toujours coïncidé avec des périodes de grande pénurie.

C'est donc une erreur que de dénoncer les méfaits de l'inflation chaque fois que les prix haussent. En particulier l'aggravation des charges fiscales les font obligatoirement monter, car, tôt ou tard, les impôts directs

ou indirects s'incorporent dans les prix. Or, ne payons-nous pas chaque année des impôts plus élevés ?

Le fonctionnement de notre système financier provoque lui-même la hausse par l'étrange manière dont la monnaie nouvelle entre en circulation : c'est toujours sous forme de dette ! Aujourd'hui toute monnaie nouvelle a son origine dans les écritures comptables des banques qui accordent des crédits à leurs clients. Elles ne les accordent cependant qu'aux entreprises « rentables », à celles qui gagnent de l'argent, ce qui est logique, puisque celles qui n'en gagnent pas sont vouées à une disparition rapide. Mais ces crédits ne sont jamais que des prêts : il faut les rembourser augmentés des intérêts et des commissions d'usage. Or, comment une entreprise pourrait-elle sortir de sa caisse plus d'argent qu'il n'en est entré ? Ce n'est qu'à ses clients qu'elle peut demander ce supplément : elle le fait en augmentant le prix de ses marchandises ou de ses services. De sorte que plus l'économie se développe, plus le pays s'endette, et plus ses prix haussent. Et l'on s'étonne que toutes les monnaies se déprécient sous le poids d'un endettement qui ne cesse de grandir ! Et l'on affirme gravement que si la monnaie était stable, les prix le seraient aussi !

Cette hausse des prix étant couramment mise au compte de l'inflation, la Banque de France prend des mesures sous prétexte de rétablir l'équilibre monétaire. Elle élève le taux de son escompte ou abaisse le « plafond » du réescompte qu'elle assigne à chaque banque. Dans les deux cas, le volume de nos moyens de paiement diminuant, les affaires fléchissent, car les consommateurs ont moins de pouvoir d'achat. La **déflation**, pour l'appeler par son nom, est donc une opération contre-indiquée au moment où l'on se plaint déjà de la mévente, aussi ridicule que si la S.N.C.F. diminuait le nombre des billets de chemin de fer quand ses trains sont à quai, sous pression, et que les voyageurs s'impatientent devant les guichets.

Cette image peut paraître inexacte, les billets de chemin de fer n'étant utilisés qu'une seule fois, alors que notre monnaie conserve son pouvoir d'acquisition chaque fois qu'elle change de mains. Il convient, dit-on, de tenir compte de la vitesse de circulation de la monnaie. C'est vrai, malheureusement personne ne connaît cette vitesse ! Que le lecteur

consulte les savantes recherches de von Wieser, Aftalion, Joseph Schumpeter, Alfred Marshall, lord Keynes, Walras et autres spécialistes de la monnaie : elles ne le convaincront certainement pas. Pour moi, la vitesse de la circulation de la monnaie, sauf peut-être celle de la monnaie bancaire, est une énigme indéchiffrable en économie libre. Le professeur René Mossé a donc raison de dire que cette recherche devrait reconsidérer le cadre institutionnel dans lequel les phénomènes monétaires se déroulent. Combattons aussi l'opinion de ceux qui prétendent que la monnaie bancaire ne peut jamais donner naissance à l'inflation dangereuse, car voici la preuve du contraire : la seconde guerre mondiale avait provoqué en Angleterre, comme chez nous, une inflation galopante ; les lessiveuses des paysans d'outre-Manche étaient aussi pleines de bank-notes que les nôtres de billets. Le Chancelier de l'Échiquier, Sir Stafford Cripps, désireux de détruire ces bank-notes « excédentaires », proposa une sorte d'impôt sur le capital comme mesure de déflation. Ce fut un échec, car les banques consentirent plus de crédits, ce qui augmenta le volume des moyens de paiement.

Puisqu'il est question de la politique financière d'outre-Manche, soulignons que nous lui empruntons souvent ses errements, en particulier la pratique de **l'Open-Market** qui fournit à la Banque de France un moyen supplémentaire de régner souverainement sur la monnaie.

Sans même prendre la peine de traduire en français ce terme mystérieux **d'Open-Market**, nous en avons fait l'objet d'un décret-loi du 17 juin 1938, dont beaucoup de nos contemporains, j'en suis persuadé, n'ont jamais entendu parler.

N'entrons pas dans des détails qui obscurciraient le fond du sujet, mais retenons que l'État, quand il éprouve un pressant besoin d'argent, émet des **Bons du Trésor**, lesquels furent créés en 1824 pour faire rentrer dans ses caisses une partie des billets en circulation. Ces Bons du Trésor à échéance variant entre 2 mois et 2 ans, sont offerts au public mais les banques sont obligées d'en acquérir. Ce sont ces derniers qui interviennent dans les opérations **d'Open-Market**, Comment ? Bien simplement : la Banque de France pompe les disponibilités des banques en leur vendant des **Bons du Trésor** : ce qui diminue le volume de nos moyens de

paiement. Pour faire l'inverse, elle leur en achète, augmentant ainsi le volume de nos moyens de paiement. On voit que la sorcellerie est complètement étrangère à ce genre d'opérations. N'est-ce pas le moyen de diriger, comme bon lui semble, le volume de la monnaie ? Mais il lui arrive de l'augmenter accidentellement, comme en ce moment où les Américains, redoutant le retour de la grande dépression des années 30, investissent des capitaux en Europe et au Japon. Au cours de l'année dernière, les dollars arrivés inopinément en France ont fatalement échoué à la Banque de France qui, pour les acheter, a dû créer des francs. Nos moyens de paiement ont ainsi enflé, en 1960, d'environ 187 milliards d'anciens francs. Certes les Américains peuvent subitement changer d'avis et rapporter ces 187 milliards à la Banque de France pour qu'elle leur rende leurs dollars. Mais qu'un accident survenu à l'économie américaine se traduise par une augmentation de nos moyens de paiement, voilà qui n'a qu'un assez lointain rapport avec les besoins monétaires de la population française. Et pourtant s'ils ne sont pas satisfaits, la production stagne ou régresse, provoquant les pires désordres. Répétons donc qu'il est d'une stupidité alarmante que nous soyons incapables de « financer » ce que nous sommes capables de produire.

Réduire les crédits, soit en élevant le taux de l'escompte, soit en refusant de renouveler des avances, oblige les industriels de rembourser les banques non plus par une nouvelle remise d'effets de commerce à l'escompte, mais en liquidités. Pour réaliser celles-ci il faut vendre à perte, ce qui déprécie les stocks. Or, qu'on nous explique pourquoi il serait sage de freiner la production quand tout est à pied d'œuvre : matières premières, outillage, force motrice, travailleurs, etc. ?

L'inflation ! Le mal n'est pas dans la chose : qu'on lui laisse sa destination et sa mesure et tout ira bien. Il faut diriger l'inflation en se rappelant qu'elle est un peu comme le vinaigre : une salade peu assaisonnée n'est pas agréable, mais un verre de vinaigre l'est beaucoup moins.

Notre système financier étant à peu près identique à celui du Canada, son Ministre des Finances, l'honorable Donald Fleming, l'a récemment critiqué au cours d'un banquet en disant :

« La valeur de notre devise, le dollar, a passablement diminué depuis un quart de siècle. Cela signifie qu'il existe donc bien quelque défaut dans notre système financier, et ce qu'il a de malsain a certainement contaminé notre économie ».

« Si l'on veut une monnaie saine, il faut l'arrimer à une base saine, et non aux décisions fluctuantes de ceux qui fabriquent la monnaie et en trafiquent ».

Un peu plus loin, il a déclaré :

« Comment la monnaie pourrait-elle être saine, quand on change continuellement les conditions requises pour en obtenir ? Ces conditions varient encore selon l'émission des Bons du Trésor ».

Enfin il a conclu par ces mots :

« Quoi de plus sain, de plus solide, de mieux assuré que la capacité de production du pays qui tend à croître sous l'influence du progrès ? Qu'on accroche donc notre système financier à la capacité de production, et notre monnaie sera aussi solide qu'elle. Que l'accès au crédit soit au service de cette capacité de production et l'on ne parlera plus de crise économique ni de récession. Que la masse monétaire soit en rapport constant avec le volume de la production réalisée, et ce sera la fin de l'instabilité monétaire, de cette variation dans la valeur du dollar qui empoisonne la vie économique en imposant des privations devant une offre grandissante des produits et des services. Une économie saine est celle qui répond aux besoins de la consommation. Il faut qu'à tout moment la capacité d'achat des Canadiens corresponde à leur capacité de produire. On aura ainsi une économie des besoins et non une exploitation des maîtres de l'argent ».

Cet homme d'État tient à peu de chose près le même raisonnement que moi : notre système financier a été construit empiriquement, de bric et de broc, sous la pression irrésistible des faits. Il nous conduit tantôt à une inflation imaginaire, puis à la déflation provoquant une récession, après quoi l'assainissement financier redresse momentanément l'économie et le cycle recommence.

Je ne comprendrai jamais pour ma part, comment de pénibles austérités permettent de venir à bout de la mévente. Cette alternance de prospérité financière et d'austérité, est-ce un régime à recommander ? On prétend qu'un éleveur de cochons l'expérimenta pour obtenir du jambon entrelardé, mais ses pauvres bêtes crevèrent.

Un lecteur me reprochera peut-être de faire le procès de la Banque de France. Erreur ! c'est le système financier tout entier que je mets en cause. La Banque de France n'en est qu'un rouage important qu'on a souvent cherché à améliorer. Elle demeure une entreprise très « rentable » mais d'une nature particulière.

Je m'explique en posant une question : **comment le Trésor pourrait-il un jour rembourser ce qu'il doit à la Banque de France ?**

Ne cherchez pas en vain, mais interrogez l'économiste le plus averti de vos amis : s'il est sérieux, il restera coi ; alors vous le mettez insidieusement sur la voie en demandant **si l'entreprise Banque de France pourrait éventuellement être mise en faillite ?**

Sa réponse sera cette fois si évasive qu'il faudra lui tendre charitablement la perche : **peut-être serait-il impossible de la liquider...**

Chapitre 8

Résumons

Notre système monétaire et financier s'est constitué d'expédients qu'imaginèrent les hommes, au fur et à mesure que la civilisation a progressé.

Les premiers groupes humains ont eu des monnaies primitives sous forme d'objets facilitant le troc au sein de la tribu. Bien avant J.-C. apparut la monnaie métallique d'abord bijou, anneau, puis lingot de bronze, d'argent ou d'or. Le lingot fut ensuite fondu et devint pièce de monnaie. Mais lorsque les pièces furent en quantité insuffisante, la monnaie de papier se glissa en rallonge de la monnaie-or. À l'origine le billet de banque est une créance sur une certaine quantité d'or. Mais cette quantité d'or ne cessa jamais de s'amenuiser. Alors, comme le papillon se libère de sa chrysalide, le billet de banque se libéra subitement de sa créance-or pour se muer en simple monnaie-papier. L'expansion de l'économie exigeant encore plus de moyens de paiement, la monnaie-papier accoucha de la monnaie bancaire en rallonge du billet de banque.

Aujourd'hui, nos moyens de paiement n'augmentent plus qu'en monnaie bancaire dont le billet ne sera bientôt que la petite monnaie servant aux menues transactions du commerce de détail. Enfin ne perdons jamais de vue que la monnaie moderne n'a aucune valeur par elle-même : elle n'a que celle des marchandises et des services qu'elle permet d'acquérir. Si ces marchandises et ces services n'existaient pas, la monnaie ne vaudrait absolument rien.

Je sais en effet, de science certaine, qu'un million de nos anciens francs en billets de dix mille, usagés, avec la ficelle qui les lie, pèse 91 grammes (bois, un peu de chiffons et d'encre d'imprimerie). En conséquence, dix stères de bois suffisent pour fabriquer 100 milliards en billets : c'est aussi facile à fabriquer que des timbres-poste.

Quant à la monnaie bancaire, elle n'a que la consistance d'une écriture comptable : le solde créditeur d'un compte sur lequel le titulaire tire des chèques, et c'est même à mesure qu'il en tire que la monnaie bancaire prend naissance. Mais la différence entre le crédit et le débit est une somme qui n'existe pas, ce qu'on enlève à un compte étant versé dans un autre. **Ex nihilo nihil**, disaient les Romains, rien ne sort de rien ! C'est toujours vrai, mais la monnaie bancaire ne sort plus que d'un encrier, quelquefois d'une machine comptable. Seule la monnaie divisionnaire (pièces de bronze-aluminium et de cupronickel), au rebours du sens commun, a conservé une ombre de valeur intrinsèque.

L'effondrement de notre monnaie créerait un grand désordre mais n'appauvrirait pas la France. Le complet anéantissement de notre système financier ne ferait disparaître aucune de nos richesses : champs cultivés, cheptel, mines, forêts, usines, stocks de matières premières et de produits fabriqués, villes et villages routes, canaux, voies ferrées, équipement électrique, ports, navires, aérodromes, etc. tout notre potentiel de production resterait en place.

La monnaie n'est donc plus qu'un **titre de créance** conférant au porteur le droit de prélever, sur les marchandises et les services à vendre, une valeur égale à celle inscrite sur son **titre de créance**. Évoluant sous la pression irrésistible des faits, la monnaie, simple représentation de richesses et de services existants, n'est plus qu'une abstraction, et, si l'on trafique sur les marchandises, n'est-il pas étrange qu'on trafique sur des abstractions ?

Enfin, enseignent encore les économistes classiques, la monnaie étant l'étalon de mesure des valeurs, est-il admissible que les banques fassent varier l'étalon de cette mesure ?

C'est pourtant ce qu'elles font quand elles augmentent ou diminuent le volume de la monnaie en circulation. Pourquoi ne pas leur permettre d'allonger ou de raccourcir le mètre, étalon de mesure des longueurs ; d'augmenter ou de réduire le volume du litre, étalon de mesure des liquides ?

Cependant la monnaie demeure un rouage indispensable à la production et à la distribution des richesses, à condition pourtant que cet instrument des échanges ne soit pas si étrangement manié, que nous n'utilisions jamais à plein nos moyens de production, comme c'est aujourd'hui le cas.

À cet égard, je me servirai d'une image : tout automobiliste possède un tableau de bord dont le cadran des vitesses lui indique souvent que sa voiture peut filer à 150 km à l'heure ; en fait, elle n'atteint presque jamais cette vitesse de pointe pour de multiples raisons : virages dangereux, croisements, passages à niveau, traversées d'agglomérations, chaussées glissantes, verglas, etc.

Si les producteurs étaient également dotés d'un tableau de bord, il indiquerait qu'il leur est possible, grâce à leur outillage, de produire bien davantage de marchandises.

S'ils ne les produisent pas, c'est qu'ils seraient incapables de les vendre. Ne protestez pas, car si l'on réussissait à vendre tout ce qu'on est capable de produire, on n'aurait jamais entendu parler de crise économique, ni même de récession !

Les besoins des clients seraient-ils satisfaits ? Sûrement non, car si les magasins et les marchés regorgent de marchandises dont beaucoup paraissent déjà « excédentaires », c'est uniquement parce que l'argent manque dans la poche de ceux qui en ont besoin. La seule raison de la mévente est le manque de pouvoir d'achat des consommateurs.

Quel est le pourcentage de notre capacité de production industrielle que nous laissons inutilisé ? Des enquêtes sérieuses établissent qu'il varie entre 20 et 40 % selon les secteurs. Dans l'agriculture, c'est pis, car M. du Fretay, conseiller technique de la Fédération Nationale des Syndicats Agricoles, a écrit récemment que 95 % de nos secteurs agricoles étaient « excédentaires » ou menaçaient de l'être. Cet ingénieur agronome affirme que la France pourrait doubler sa production agricole. De son côté, le Génie Rural estime qu'il existe dans le Centre, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest, des terres abandonnées, des exploitations vacantes, sans parler de

centaines de milliers d'hectares laissés en friche, incultes, et d'un million d'hectares marécageux.

Notre système financier est donc défectueux, puisqu'il ne permet à la production ni à la consommation de prendre l'expansion que permettent les progrès rapides de nos techniques. Mais lorsque les besoins existent et qu'on possède les moyens de les satisfaire, pourquoi l'argent vient-il ainsi limiter la production ?

De quoi manquons-nous ? De crédits, c'est-à-dire de monnaie bancaire. Pourquoi les banques n'en fabriquent-elles pas davantage ? Parce qu'elles ne fabriquent de l'argent que pour en gagner : c'est dans cette seule intention qu'elles le prêtent moyennant intérêts et courtages.

On ne prête qu'aux riches, dit la sagesse des nations ; c'est pourquoi les banques ne connaissent que les entreprises « rentables ». Elles orientent nécessairement leur politique du crédit vers les industries dont le prix de revient est le plus faible, car, en général, ce sont les plus « rentables ». Elles consentent un découvert aux industries d'exportation, parce qu'elles bénéficient d'avantages fiscaux, de primes, de dégrèvements sur les tarifs de transport. Elles financent volontiers les industries d'armement dont les bénéfices sont inclus dans la commande.

Si le lecteur n'est pas convaincu, qu'il aille solliciter des crédits pour la construction d'une maison de retraite destinée aux personnes âgées économiquement faibles. Le directeur de la banque s'excusera poliment en disant que la nature de ces opérations n'entre pas dans le cadre d'activité de son établissement. Entreprise commerciale, la banque fait passer la rentabilité avant l'utilité, et nos grands établissements de crédit en font autant ; bien que nationalisés ils continuent à se faire concurrence !

Les moyens de paiement dont disposent les Français pour produire, acheter, épargner, investir dépendent donc uniquement de la politique du crédit que pratiquent les banques. En supposant qu'un réservoir alimente notre circulation monétaire, ce sont les banques qui en ont la clef : elles le remplissent ou le vident à leur convenance, ou, plus exactement, selon le bénéfice qu'elles y trouvent. Il est donc compréhensible qu'elles maintiennent l'argent « rare » afin de pouvoir le prêter à un taux

avantageux. (En 1958, le prix de l'argent à vue a momentanément atteint le taux de 14 %).

On objectera que les banques financent la production en créant, pour le prêter, l'argent dont les producteurs ont besoin, une grande partie de l'activité bancaire consistant à escompter du papier commercial. C'est exact ; mais l'intervention des banques ne se manifeste qu'à retardement, car lorsque les effets de commerce sont présentés à l'escompte, les marchandises non seulement ont été fabriquées, mais elle sont déjà vendues, puisque l'effet porte la signature de l'acheteur. Les banques ne permettent ainsi aux producteurs que d'attendre le recouvrement de leurs créances. En fait, ce ne sont pas les banques qui règlent leur activité sur celle des producteurs, mais les producteurs qui règlent la leur sur la politique des banques, puisqu'elles contrôlent le volume des moyens de paiement dont disposent les consommateurs. Si les banques décident de le diminuer en réduisant leurs crédits, ou en élevant le taux de leur escompte, dans quelle situation placent-elles les producteurs ? Ne pouvant plus s'acquitter en remettant de nouveaux effets à l'escompte, ils doivent rembourser les banques en espèces ; ce qui les oblige de vendre à perte leurs stocks : d'où crise économique.

Sans entrer dans de plus amples détails, vous ne pouvez nier les inconvénients d'un système financier qui confère le pouvoir monétaire à un petit nombre de grandes banques. De plus, il leur permet de s'enrichir considérablement.

Vous n'avez sans doute jamais cru sérieusement que les commissions prélevées sur le paiement des coupons des sociétés qu'elles contrôlent, la conversion des monnaies étrangères en francs et vice-versa, les intérêts et les courtages sur les crédits consentis, la location des coffres-forts, etc. ont permis aux banques d'édifier leurs somptueux sièges sociaux qui, en définitive, n'abritent guère que d'excellents comptables. Émettre de la monnaie est une opération hautement « rentable », puisque ce n'est jamais à titre bénévole qu'elle entre en circulation. Celui qui l'écoule a le droit de prélever des marchandises et des services, et reçoit ainsi gratuitement l'équivalent de ce que les autres mortels ne peuvent obtenir

qu'à titre onéreux. Ce bénéfice est si élevé que les faux-monnayeurs étaient autrefois condamnés à mort.

Or, en consentant du crédit, les banques créent de l'argent.

Sans doute est-il détruit quand le crédit est remboursé, mais elles en consentent toujours plus qu'on ne leur en rembourse. Au 31 décembre de l'année dernière, les crédits accordés dépassaient de 4.239 milliards (anciens francs) ceux qui avaient été remboursés. Cette somme représente de la monnaie créée. Il faut y ajouter 761 milliards de dépôts à terme, etc. Évidemment, les banques ont du personnel à rémunérer, des frais de publicité, etc. mais tout de même !!!

N'insistons pas mais concluons que producteurs et consommateurs sont tenus en laisse par les grandes banques, un peu comme le chien l'est par son maître quand il allonge ou raccourcit la laisse.

Suis-je trop sévère pour nos établissements de crédit et nos grandes banques, alors que ces fabricants d'argent rendent pourtant d'indiscutables services ?

Une très haute personnalité s'est montrée bien plus dure que moi. Je fais allusion à Pie XI qui, dans son encyclique *Quadragesimo Anno*, s'exprime ainsi :

« ...Ce qui, à notre égard, frappe tout d'abord le regard, c'est l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par-là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre les mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut respirer ».

En comparaison, je ne suis qu'un agneau...

Et concluons !

L'État recouvrera sûrement son droit régalien de battre monnaie : il l'a récupéré pendant la Révolution en s'assurant la frappe de la monnaie précieuse, et, au siècle dernier, en monopolisant l'émission des billets de banque. Il serait singulier qu'une grande nation confiât indéfiniment le soin de fabriquer l'argent à ceux qui font profession d'en prêter : jamais les usuriers du Moyen-Âge ne furent à pareille fête. La monnaie n'étant plus aujourd'hui qu'un titre de créance que les Français sont chargés d'honorer, qui peut logiquement créer et distribuer des **titres de créance** sur la collectivité, si ce n'est la collectivité elle-même, représentée par l'État ? On finira par reconnaître que la monnaie fait partie de l'outillage national au même titre que le réseau ferré, les routes, l'électricité.

Mais la question n'est pas là. L'expansion de l'économie réclame impérieusement la création d'une infrastructure qui exige des investissements ne rentrant pas dans le cadre d'activité des banques : s'ils ne sont pas « rentables » au sens financier du mot, qui oserait prétendre qu'ils ne sont pas productifs ? N'enrichissent-ils pas la collectivité ?

Exemple : on ne connaît pas de matière première plus précieuse que le cerveau des jeunes. Or, nous manquons d'écoles, de lycées, de facultés, de laboratoires, d'instituts de recherches. La France crée 8.000 ingénieurs pendant que les États-Unis en instruisent 80.000 ; et, en accordant le présalaire à ses étudiants, l'U.R.S.S. prépare 120.000 ingénieurs chaque année !

Ici une remarque qui frappa mes étudiants qui sont à l'origine de ce petit exposé : le travail des professeurs de la Faculté des Sciences de Paris n'est-il pas hautement productif, ai-je demandé ? Oui, sans aucun doute, cependant si l'on a besoin d'en augmenter le nombre, la Faculté est obligée de construire des amphithéâtres et des laboratoires. Les banques ne lui accorderont pas de crédits pour sa louable intention, mais toutes accepteront de financer l'entreprise qui construira les lavabos.

À l'État incombe donc le soin d'investir les capitaux nécessaires à l'éducation et à l'instruction de la jeunesse. Au reste, s'il ne trouve pas de crédits pour construire des écoles, on est sûr qu'il en découvrira pour agrandir les prisons.

Dans un autre ordre d'idées, nous manquons de logements ; des ponts détruits sont à reconstruire ; notre réseau d'autoroutes est à peine commencé ; l'eau potable est à fournir à plus de 16.000 communes ; des barrages sont à édifier pour éviter les inondations, le Rhône doit être aménagé, nos ports ont besoin d'être modernisés, des liaisons sont à établir entre nos grands bassins fluviaux, etc. Tous ces programmes d'intérêt public ont été étudiés, tous sont matériellement réalisables, car le potentiel de production de notre génie civil est loin d'être utilisé à plein : il a du personnel disponible et du matériel sans emploi. Que manque-t-il pour passer à l'exécution ? Des crédits, que l'État seul peut fournir.

C'est encore faute de crédits que tant de villes de province ont des rues mal pavées, mal éclairées, des trottoirs en mauvais état, d'immondes taudis, des hôpitaux mal tenus et assiégés de malades. Elles manquent du tout-à-l'égoût, de postes de secours, d'ambulances, les effectifs de police sont insuffisants. Et la banlieue de Paris et des grandes villes ?

Retournez le problème sous toutes ses faces : il est insoluble sous forme de crédits bancaires.

Quand on assure que l'État est incapable de créer son propre crédit par le procédé qu'utilisent les banques, on voudrait savoir pourquoi ?

Le gouvernement de l'U.R.S.S. ayant le droit de créer le sien, est capable de financer l'équipement dont cet immense

pays a besoin pour rattraper son retard sur les nations occidentales. Il est même capable de financer de grands travaux à l'étranger : par exemple il fournit à l'Égypte les crédits nécessaires pour l'acquisition d'un matériel d'une valeur de 62 millions de livres égyptiennes, pour créer des aérodromes, construire à Suez une centrale électrique, des chantiers navals à Alexandrie, un immense barrage à Assouan...

Dans la compétition entre l'Est et l'Ouest, nous jouons perdants si l'État n'a pas les moyens d'édifier l'infrastructure de services publics et de

grands travaux sans laquelle notre économie ne peut reprendre son élan.

On voudrait nous faire croire que la politique financière ne peut être confiée qu'à d'habiles techniciens, éclairés de lumières quasi surnaturelles. En l'espèce, ce sont les inspecteurs des finances : or, ces Messieurs opèrent aussi bien à la tête des grandes banques d'affaires que dans les grandes administrations de l'État ; ils passent même des unes aux autres avec beaucoup de facilité.

On affirme alors que si l'État fabriquait son propre crédit, l'équilibre budgétaire aurait vécu. Mais ce principe sacro-saint n'est-il pas périmé depuis que les monnaies métalliques sont remplacées partout par la monnaie-papier et la monnaie-bancaire ? La monnaie n'est plus qu'un **titre de créance...**

L'équilibre comptable n'est un impératif que pour les entreprises privées, en leur révélant si elles ont réalisé des bénéfices ; mais depuis quand l'État serait-il obligé d'en faire et de distribuer des dividendes ?

Sous prétexte d'assurer l'équilibre budgétaire, le Parlement a voté une loi défendant d'engager de dépense nouvelle sans recette correspondante ou économie de même importance. Il pensait avoir exorcisé le déficit, cette hideuse banqueroute que dénonçait déjà éloquemment Mirabeau. Or, le déficit a bien disparu, mais est remplacé par l'impasse dont on sait combien il est difficile de sortir ! Et l'impasse grandit d'année en année ...

L'équilibre budgétaire était autrefois nécessaire, car, le volume monétaire ne pouvant augmenter, l'État était bien obligé de prélever sur le peuple l'argent dont il avait besoin. Mais aujourd'hui le volume monétaire augmente heureusement à volonté, l'esprit le plus borné sachant qu'il faut plus d'argent pour édifier un immeuble de dix étages que pour bâtir une bicoque ; plus d'argent pour construire une grande usine moderne que pour aménager un atelier. Le Président Roosevelt, lui aussi, était un farouche défenseur de l'équilibre budgétaire quand il prit le pouvoir en 1934 ; or il fut toujours obligé de dépenser deux fois plus de dollars qu'il n'en encaissait. En vérité, l'équilibre budgétaire ne correspond plus aux exigences d'une économie moderne où l'État joue un rôle de plus en plus

important, y compris celui de redistributeur des revenus. Le budget revêt maintenant un aspect nouveau du fait que les finances publiques exercent une action économique et sociale. Par l'incidence qu'ont les impôts et la nature des dépenses budgétaires, c'est le budget qui permet à l'économie de prendre de l'expansion.

On a d'ailleurs fini par s'apercevoir que les grands travaux publics ne pouvaient plus entrer dans le cadre étroit de l'exercice budgétaire. Des « masses » budgétaires sont maintenant disjointes ou maintenues hors budget : pour employer un mot qui a fait fortune, on les débudgétise ! Un plan financier doit donc s'étendre sur plusieurs années au lieu de ne comporter que des crédits d'équipement chargés d'assurer un « démarrage » : ne faut-il pas que les entreprises puissent, à l'avance, renouveler le matériel dont elles auront besoin ? Il est même indispensable qu'une planification intelligente coordonne les investissements d'intérêt public. En bref, à l'équilibre du budget, il convient de substituer l'équilibre économique, celui des ressources et des besoins.

Revenons une minute à l'impasse : elle oscille en ce moment aux alentours de 700 milliards d'anciens francs. Qu'est-ce que cela signifie sinon que l'État dépensera 700 milliards de plus qu'il n'encaissera de recettes ? Quel grand malheur ! Ce sont 700 milliards de moins qu'il puisera dans la bourse des contribuables. Il achètera ainsi pour 700 milliards de produits et de services dont la Nation a besoin : pourquoi l'en priver ?

Il serait absurde de dégager ces 700 milliards en réduisant d'autres dépenses jugées nécessaires et peut-être indispensables. L'État doit se procurer ces 700 milliards en augmentant les moyens de paiement, ce qui ne présente aucun inconvénient puisque la production est capable de fournir des produits et des services pour une valeur de 700 milliards.

Ah ! si nous souffrions d'une pénurie de produits et de services, s'évader ainsi de l'impasse serait en effet épineux, à cause du risque d'inflation dangereuse. Mais ne se plaint-on pas « d'excédents » agricoles, et de la mévente des articles de consommation courante ?

Le lecteur trouve que je répète, mais c'est que je voudrais qu'on cessât d'affoler le public en brandissant constamment le spectre de

l'inflation, de cette terrible inflation dont il a souffert pendant la dernière guerre et l'occupation. Certes, l'État avait fait fabriquer beaucoup de moyens de paiement pour financer les opérations militaires, et cet argent « excédentaire », demeuré dans la circulation après l'armistice, amorça la hausse des prix. Mais si l'inflation devint dangereuse, c'est surtout parce que le pays fût privé de biens de consommation. Beaucoup de travailleurs étaient prisonniers en Allemagne, d'autres avaient été contraints d'aller y travailler ; enfin, sur une production déjà fort réduite, les prélèvements des occupants provoquaient une grande pénurie qui donna naissance au marché noir. On faisait queue devant des magasins dont les rayons étaient à peu près vides. Rien de surprenant à ce que les prix flambèrent.

Mais, aujourd'hui, nous sommes aux antipodes de la disette : magasins et marchés regorgent de tant de marchandises que l'État, pour éviter l'effondrement des prix, a acheté et stocké d'énormes quantités de denrées alimentaires : 30 millions de kilos de beurre, 60 millions de kilos de viande, des millions d'hectolitres de vin, 37 millions de quintaux de céréales, etc. Ces réserves ont coûté 330 milliards (anc. fr.) aux contribuables qui, depuis quelques années, en ont pris l'habitude. Dans le secteur industriel, qui est loin de marcher à pleine capacité, c'est de mévente qu'on se plaint. Une intense et bruyante publicité cherche à débusquer des chalands qu'on s'arrache littéralement en leur offrant des primes, des rabais, des facilités de paiement : « Achetez tout de suite, vous payerez plus tard ! » On les relance à domicile... On multiplie les foires, les braderies, les semaines, les quinzaines, les expositions : s'il y a inflation, c'est dans les marchandises ! Le problème aujourd'hui n'est plus de fabriquer, c'est celui de vendre ce qu'on a fabriqué ...

Dans ces conditions, il semble que l'État ne court aucun risque à créer les crédits qui lui manquent. Leur objet est précis : permettre aux travailleurs de vivre pendant le temps qu'on a besoin de leur intelligence ou de leurs bras. Une question devrait venir alors à tous les esprits : les travailleurs se nourrissent-ils de crédits ? S'habillent-ils de crédits ? Se chauffent-ils de crédits ? Évidemment non, les crédits ne leur permettent que de se procurer vivres, vêtements, charbon, etc., nécessaires à leur existence. Or, ces produits existent déjà en surabondance, l'État se croyant

obligé d'assainir les marchés ! L'argent ne joue Donc qu'un rôle accessoire dans la production, un peu celui de l'utilité au théâtre : pourquoi ce rôle deviendrait-il plus important que celui de la vedette, au point que, si l'utilité manque, la pièce ne peut plus se jouer ?

Quelques mots encore sur notre fameuse impasse budgétaire : se souvient-on que l'honorable M. Marcel Pellenc, rapporteur général du budget au Sénat, eut, il y a quelques années, l'idée d'additionner nos impasses, car il avait découvert qu'elles étaient cumulatives. Il parvint au total de **cinq mille milliards** (anciens francs). Il alerta bien vite la Commission des Finances pour lui révéler que l'État était débiteur de cette somme astronomique, représentant, précisa-t-il, une dette de **cent mille francs** pour chaque Français, même au berceau. Il conclut avec émotion : « **qu'il nous faudrait bien rembourser ces cinq mille milliards tôt ou tard !** »

Depuis cette affreuse nouvelle, d'autres impasses sont venues grossir le total, et, si mon calcul est exact, ce seraient maintenant **sept mille quatre cents milliards** environ que les Français devront sortir de leur poche... « tôt ou tard ! »

Mais à qui, cher Monsieur le Sénateur, devons-nous cette somme colossale ? Quel est le nom des Mécènes qui l'ont avancée discrètement au Trésor ? Comment des entreprises privées, ou des banques, ont-elles pu extraire ces milliers de milliards de leur trésorerie, sans que cet énorme trou paraisse trop les gêner ? À remarquer que, pour le combler, tous les billets émis par la Banque de France n'y suffiraient pas ; la « planche à billets » devrait en imprimer presque le double...

Peut-être existerait-il un autre moyen : les Français propriétaires des actions inscrites au Parquet de la Bourse de Paris, les sacrifieraient héroïquement au bénéfice du Trésor qui posséderait ainsi une grande partie de la fortune mobilière de la France. Mais qu'en ferait-il ? S'il revend ces valeurs pour s'acquitter de sa dette, c'est tout le marché financier qui s'effondre.

On devine que le Sénateur Marcel Pellenc ignore l'existence de la monnaie bancaire, mais il ne dira pas que c'est ma faute.

N'est-il pas désolant de constater que l'État est toujours désargenté ? Au point de faire pitié ! Le mot n'est pas trop fort, puisque, un dimanche sur trois, l'État tend sa sébile sur la voie publique : il quête pour l'enfance malheureuse, les vieillards, les aveugles, les paralysés, les anciens combattants ; il demande l'aumône pour lutter contre le cancer, la tuberculose, la faim dans les pays sous-développés (?). Cette concurrence à l'armée du Salut et aux Petites Sœurs des Pauvres donne aux touristes étrangers une fausse idée de la grandeur de notre pays. Et n'est-ce pas un symptôme de décadence qu'une loterie permanente soit devenue institution nationale ? Les Allemands ont trouvé en France les crédits nécessaires pour élever le mur de l'Atlantique : nous n'avons pas encore réussi, quinze ans après la guerre, à en dégager suffisamment pour achever de le démolir...

Notre système financier ne permettant pas l'utilisation complète de nos moyens de production, c'est bien la preuve qu'il ne s'est pas adapté à la loi du progrès des autres techniques. De plus, il est devenu incohérent. Par exemple on refuse à l'État le droit de créer du crédit, mais, en cas d'urgence, il peut émettre des Bons du Trésor que les contribuables remboursent avec les intérêts. Procédé coûteux, mais que ne ferait-on pour éviter l'inflation ? Et pourtant, je l'ai montré précédemment, les grandes banques souscrivent ces Bons, car ils entrent dans le calcul de leur coefficient de trésorerie. Plus elles en souscrivent, plus elles peuvent créer de monnaie bancaire avec intérêts et courtages. D'autres Bons sont souscrits par les entreprises privées soucieuses d'employer fructueusement leurs disponibilités ; d'autres encore par des particuliers : dans ces deux cas, les Bons peuvent être escomptés ou remis en garantie d'une ouverture de crédit qui donnera éventuellement naissance à une émission de billets de banque. Ainsi le contribuable paye **pour que d'autres que l'État** fabriquent, pour la prêter à intérêts, la monnaie nouvelle dont l'économie a besoin !

C'est logique, vient d'écrire hardiment un économiste distingué : revenir au droit régalien de battre monnaie serait rétrograder : le procédé est barbare !

Je persiste pourtant à estimer que le volume monétaire d'une nation doit toujours être en rapport avec l'expansion de son économie, et non varier selon l'importance de la monnaie nouvelle que créent les banques pour la prêter à intérêts. Au reste, cette manière de voir est maintenant partagée par les économistes « classiques » que le gouvernement belge a récemment consultés. Il s'agit de MM. Baudhuin, de l'Université de Louvain, et Kirschen, de l'Université de Bruxelles. On sait que la Belgique souffre d'une récession sérieuse et que son chômage grandit. Son gouvernement voudrait ouvrir des chantiers pour ranimer l'activité et réduire le chômage. Dans cette intention il a préparé un vaste programme d'autoroutes, mais comment le financer ?

Dans leur réponse, les deux éminents professeurs ont tout de suite écarté les deux procédés ordinaires : l'impôt et l'emprunt.

L'impôt, disent-ils, retire du pouvoir d'achat aux contribuables à un moment où l'on se plaint de la mévente. Il ne convient pas à l'édification de l'équipement national, mais à son entretien seulement.

L'emprunt sur le marché financier présente les mêmes inconvénients : il diminue le pouvoir d'achat des contribuables et restreint leurs possibilités d'épargne. De plus, les intérêts et l'amortissement alourdissent les charges fiscales.

Il est donc prudent de faire choix d'un mode de financement qui augmentera l'activité économique au lieu de la réduire. L'essentiel étant de créer le pouvoir d'achat qui manque, celui-ci ne peut provenir que de l'Institut d'émission (la Banque Nationale de Belgique).

Par quel procédé ? Par celui qu'emploient les banques pour financer les entreprises privées.

Si je me suis un peu étendu sur le circuit monétaire que créent les établissements de crédit et les grandes banques au moyen de la monnaie bancaire, c'est que l'État peut l'utiliser pour les besoins du Trésor. Les deux professeurs conseillent en effet la création de « traites de conjoncture » que les entrepreneurs, après acceptation du Trésor, feront escompter par leur banquier, lequel les réescomptera si nécessaire à la Banque Nationale de Belgique. Elles seront renouvelées jusqu'à la fin des travaux dont le

gouvernement a passé la commande. (Ces traites ne comporteront pas d'intérêts).

On ne voit pas pourquoi ce que les banques font à titre onéreux en faveur de leur clientèle, l'État ne le ferait pas gratuitement dans l'intérêt général. La monnaie ainsi créée serait sans nocivité, puisque ce supplément de monnaie bancaire (ou de billets) correspondrait à un supplément de transactions. Le pays, sans charges nouvelles, bénéficierait d'un équipement nouveau.

Le gouvernement vient d'inclure la proposition des professeurs Baudhuin et Kirschen dans le projet de loi budgétaire soumis au Parlement belge.

J'entends la question : l'augmentation raisonnable de la « masse monétaire » peut-elle résulter d'une action combinée de l'État et des banques ?

Je ne puis ici entrer dans une explication trop poussée, mais qu'on interroge un inspecteur des Finances. S'il est en veine de confidences, il répondra qu'il faut commencer par déterminer, pour une certaine période, l'importance de la masse monétaire nécessaire à l'exécution du Plan de développement national. En économie libérale, le problème est, j'en conviens, fort délicat, car la masse monétaire ne doit pas augmenter proportionnellement au pouvoir d'achat qui fait défaut, d'une part parce que la monnaie dépensée n'est qu'une partie de la monnaie existante, et d'autre part parce que l'on ignore la vitesse de rotation de la monnaie : mais varie-t-elle beaucoup d'une année à l'autre ?

Quoi qu'il en soit, les inspecteurs des Finances sont très capables d'interpréter les statistiques qui existent au Commissariat du Plan, à l'I.N.S.E.E., à la Banque de France, au Conseil national du crédit. Déjà des renseignements fragmentaires sont rassemblés au Ministère des Finances qui s'en sert uniquement dans un but fiscal. Les Chambres de Commerce et les Chambres d'Agriculture possèdent aussi une documentation précieuse à communiquer au service de la Comptabilité Nationale qui devrait fonctionner soit à la Banque de France, soit au Ministère de l'Économie Nationale. Il conviendra aussi d'analyser les mouvements de capitaux dans

les banques, les Caisses d'Épargne, les comptes postaux, les comptes du Trésor, etc. afin d'éliminer de la masse monétaire la fraction qui ne couvre que des transactions purement financières. Il sera également nécessaire de mesurer le volume de l'épargne flottante. Mais tout cela, répétons-le, est de la compétence des inspecteurs des Finances qui détermineront l'importance que doit avoir la masse monétaire avec une approximation suffisante.

Après quoi, la Banque de France, sous le contrôle du gouvernement, ventilerà les nouveaux moyens de paiement à créer pour favoriser au maximum l'expansion économique. On en fera deux parts : l'une affectée aux banques pour l'escompte des effets de commerce, les découverts, les crédits de campagne etc. (c'est la source où s'alimente exclusivement aujourd'hui toute la masse monétaire) ; l'autre sera à la disposition de l'État pour financer l'infrastructure dont l'économie a besoin : ses investissements n'auront pas besoin d'être « rentables » au sens financier du terme, il suffira qu'ils soient d'utilité publique.

Je termine en rappelant que le général de Gaulle, dans son discours radiodiffusé du 8 mai, faisant allusion au Plan de développement national, a précisé que « ce gigantesque renouvellement doit être la grande affaire et l'ambition capitale de la France ».

D'accord, à condition qu'elle en ait les moyens financiers.

Or, une économie qui stagne ou périclité faute de moyens de paiement, se redresse dès qu'on lui en fournit, comme une plante après la sécheresse.